

LE DIALOGUE INTERCULTUREL DANS LA PERSPECTIVE EUROPÉENNE

Nina IVANCIU*

La nécessité du dialogue interculturel

L'urgence de la promotion du dialogue interculturel provient d'une série de phénomènes actuels, dont on a déjà fait un inventaire minutieux. Tout d'abord, nous assistons à une mondialisation reliée à l'usage intensif de puissantes technologies de l'information et de la communication (TIC) [1: 1], favorables aux échanges rapides à tous les niveaux: économique, politique, culturel, interhumain... D'autre part, le pluralisme, qui s'impose aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des communautés nationales, est souvent une source de conflits. Ce serait la deuxième raison de l'urgence du dialogue interculturel. La grosse accumulation dans une communauté nationale d'éléments exogènes «complique le défi du 'vivre ensemble'». [1: 2] En outre, les échanges mènent inévitablement à la confrontation de diverses conceptions du monde, configurées autour d'un ensemble de valeurs (idées, croyances, convictions...) se trouvant à l'arrière-plan des pratiques individuelles / sociales d'un individu [1: 2, note 5], qui risque de menacer les identités personnelles ou collectives.

L'approche dialogique du rapport à l'autre

Avec le dialogue on se place dans la dimension interactionnelle de la communication, quels que soient les interactants: individus d'une même culture (ethnique, sociale, professionnelle...) ou de cultures différentes, groupes d'individus, sociétés, institutions intra- et internationales. Sous cet angle relationnel, le dialogue «n'est pas seulement un lieu d'échanges et de débats intellectuels (...), il est «tout autant une

démarche en elle-même mettant en interaction des interlocuteurs, que ceux-ci soient des personnes, des groupes ou des institutions (...).» [2: 5] On peut distinguer trois types de dialogues [Jacques Levrat, *Dynamique de la rencontre*, Paris: L'Harmattan, 1999, apud 2], selon les motivations qui sous-tendent l'échange: *académique* (réfléchir ensemble); de *partenariat* (agir ensemble); *existential* (vivre/être ensemble). Actuellement, dans les sociétés de plus en plus pluralistes, il n'est pourtant pas possible de séparer les trois types de dialogues. Dans ces sociétés, «il faut rencontrer aussi les exigences du vivre et de l'être ensemble et pas seulement celles de l'étudier, du discuter ou de l'agir ensemble.» [2: 5] Il y a des chercheurs qui privilégient d'autres hiérarchies des exigences dialogiques de la société multiculturelle. Le dialogue de partenariat à différents échelons (interpersonnel, social, organisationnel...) pourrait ainsi prendre le dessus, en s'étayant néanmoins sur la co-habitation et la réflexion ensemble pour aboutir à des valeurs partagées, indispensables à la réalisation de projets en commun. [3]

Valeurs- moyens et réquisits d'une démarche dialogique

Le dialogue, en particulier le dialogue interculturel, au centre duquel se trouve d'habitude l'affrontement de conceptions du monde parfois antagonistes [1:2], présuppose la *volonté* des partenaires de se réunir à la même table, de parler ensemble, et par là d'abandonner les tendances à se placer en position de rapports de force, en évitant ainsi les situations d'asymétrie. En fait, il n'existe pas de relations *absolument symétriques* dans la «communauté européenne» ou «internationale», malgré les dénégations [4: 7]

* Professeur, Département des Langues Romanes et de Communication en Affaires, ASE Bucarest

des discours officiels dont les prescriptions tiennent à canaliser les énergies vers la solidarité et la coopération. Comme le dialogue interculturel est envisagé par les experts occidentaux d'un point de vue *rationnel*, ce qui signifie, par exemple, l'orienter selon le raisonnement et non pas selon les préjugés, les partenaires auraient à respecter des règles qui, se basant justement sur l'arbitrage de la raison, mobilisent certaines capacités, telles la capacité de *s'exprimer* – une véritable communication demande de la clarté dans la pensée, de l'adaptation de sa prise de parole au partenaire aussi bien que de l'intelligence dans les rapports interhumains [1: 3, note 14] -, la capacité d'*écouter* et la capacité de *comprendre* ce que l'autre dit grâce à la mise en quelque sorte à sa place. Ajoutons à ces exigences «une certaine discipline de parole et (...) une disposition à remettre en question ses propres idées» afin de pouvoir «comprendre des messages opposés à sa conviction personnelle.» [1: 4] Nous pouvons observer que les compétences requises ne tiennent pas tant aux connaissances (savoirs) sur autrui qu'au savoir être (à la personnalité): sensibilité au verbal (notamment aux présupposés, aux non-dits, à la polysémie, à la définition des concepts, donnant des indices sur les cadres de référence – valeurs, croyances, normes pratiques... - de l'interlocuteur), ainsi qu'aux aspects para-verbaux ou non-verbaux de la communication, finalement au sens contextuel, interprétable à partir de toute la situation donnée. Tout compte fait, la manière «d'être avec», c'est «être présent à l'autre», *reconnu* en tant qu'autre: «La condition première d'un dialogue interculturel fécond est moins la connaissance de la culture d'autrui que le respect de l'autre, la reconnaissance de son identité (qui ne se réduit pas à son identité ethnique ou culturelle).» [5:3] En effet, le dialogue «permet la reconnaissance mutuelle des interlocuteurs comme personnes et tente (...) de mettre en commun, bref, de communiquer, en ayant intégré la culture comme médium, c'est-à-dire comme un espace de dialogue possible et comme moyen de dialoguer.» [6: 103] Cette reconnaissance de l'altérité de l'Autre n'est pas la conséquence d'une inclination, mais d'une contrainte d'ordre éthique [6:103], et elle fait l'objet de nombreuses analyses étant considérée comme l'une des valeurs-moyens clés du dialogue

interculturel, puisqu'elle présuppose des exigences (ouverture, empathie, réciprocité) corrélatives aux capacités d'écouter et de comprendre mentionnées antérieurement.

Dimensions éthiques du dialogue interculturel

Les experts en communication interculturelle ont mis en évidence quelques valeurs éthiques sur lesquelles reposerait un dialogue viable. Martine Abdallah-Preteceille a même proposé la notion d'*éthique de la diversité* [7] se référant à la reconnaissance de l'Autre comme Autre, c'est-à-dire comme un individu autonome, libre et complexe. Cette reconnaissance, je l'ai déjà suggéré, et j'y reviendrai, présuppose, évidemment, l'abandon non seulement des pratiques «autoritaires d'acculturation, où l'Autre est renvoyé à un statut d'être inférieur», mais aussi de la «valorisation sans limite des vertus du cosmopolitisme, où l'Autre n'est pas regardé faute de temps (...).» [6:93] «L'éthique de la diversité» aurait donc pour lieu propre la *symétrie relationnelle*, ou la réciprocité, «la relation entre des sujets et non pas l'action sur l'Autre, même si cette action est généreuse, juste, voire charitable. Toute dissymétrie dans la relation transforme les uns en acteurs, les autres en agents et entraîne une relation de *pouvoir*, réel ou symbolique, source en retour de violence, potentielle ou exprimée. Il s'agit bien d'agir avec et non pas sur Autrui et donc d'un exercice de solidarité (...). La logique du contrat ne saurait remplacer l'adhésion à des valeurs communes.» [7: 3] Les sociétés modernes ayant «de moins en moins de références communes, d'implicites et d'évidences partagés» [7: 3], il est plus que jamais indispensable d'entraîner tous les acteurs concernés dans un travail de réflexion éthique, susceptible d'explicitier et d'objectiver des valeurs et des normes auxquelles ils puissent donner, par la délibération, leur accord. Certes, accepter de réfléchir ensemble pour pouvoir vivre ensemble, voire agir ensemble, c'est plus que tolérer les différences de l'Autre, c'est les reconnaître. Les personnes «qui se réclament d'identités culturelles différentes n'exigent pas seulement que leur différence soit tolérée, soutient le chercheur Marc Crépon. Ils ne peuvent commencer (...) à se comprendre et à s'écouter que si, au-delà

de cette tolérance, leur différence est reconnue.» [8: 3] On revient ainsi à la valeur éthique de la reconnaissance, que le chercheur analyse soigneusement sous l'angle de l'instauration du dialogue interculturel. Il identifie ainsi trois «étages» de la reconnaissance. Le premier, la reconnaissance du *besoin d'appartenance*, autrement dit, du besoin d'une culture, serait le point de départ (la première condition) du dialogue interculturel. Le deuxième étage est la reconnaissance des *besoins de la communauté*. Dans ce cas, il ne s'agit plus du besoin fondamental de l'individu d'appartenir à un «nous», mais du besoin de ce «nous» (de la communauté), dans ses multiples manifestations, d'être reconnu. Cet étage de la reconnaissance est une condition tout aussi nécessaire du dialogue interculturel, si l'on prend en considération les violences – exprimant la faillite du dialogue interculturel – des dernières décennies au moins, dues à l'irrespect du droit de la communauté de se manifester effectivement, et non seulement en principe. Les obstacles auxquels se heurte cet étage ne sont pas du même ordre que ceux auxquels se heurtait le premier. Là il s'agissait de connaissances, de la perception de l'altérité de l'autre, ce qui demandait un effort pour dépasser l'approche stéréotypée de cette altérité, pour lui substituer une approche respectueuse de la liberté de l'autre de satisfaire lui aussi son besoin d'appartenance culturelle. Avec ce deuxième étage de la reconnaissance, nous passons de la perception de l'altérité de l'autre à «la conviction qu'une existence commune est possible – c'est-à-dire que plusieurs 'nous' peuvent cohabiter dans un même espace politique (...). Il s'agit, autrement dit, d'accepter l'élargissement de notre 'vivre avec'.» [8: 5] Cette idée d'élargissement du «vivre avec» enrichit la notion de reconnaissance d'une valeur supplémentaire, à savoir, l'hospitalité: «Dialoguer avec des individus qui se réclament d'une autre culture, c'est les recevoir tels qu'ils sont, avec leur langue et leurs croyances, les recevoir sans condition.» [8: 5] Mais l'élargissement du «vivre avec» ne va pas lui non plus de soi puisqu'il y a de nombreuses résistances à la compréhension des modalités de ce «vivre avec» et à l'identification des actions en mesure de l'encourager. Ces deux exigences, comprendre «les modalités de ce 'vivre avec' et cerner les actions susceptibles de (...) le

promouvoir» [8: 6], exigent le passage au troisième étage qui consiste en la reconnaissance de la *communauté*. Le terme «communauté» a ici un sens différent de celui du deuxième étage. Là, le terme désignait un «nous» (un ensemble d'individus partageant la même culture). Maintenant, le terme vise ce que cet ensemble culturel partage avec tous les autres. La reconnaissance de la «communauté», c'est la reconnaissance «de ce que les cultures ont en commun». [8: 6] C'est la condition *princielle* du dialogue interculturel, la plus nécessaire, puisque, dans la construction d'un dialogue, la perception de l'identité de chacun «doit être complétée par celle de ce qui rassemble et unit (l'identité commune)» [8: 6], mais aussi la plus difficile à satisfaire. D'un côté, on peut remarquer les sentiments de familiarité, de proximité induits par l'appartenance à un «nous» qui «masquent ce qui est partagé avec ceux qui n'en font pas partie (...)» [8: 6]; de l'autre, on assiste souvent à l'instrumentalisation politique (idéologique) de l'appartenance consistant à «minimiser sinon à nier toute possibilité de partage hors d'un 'nous' prédéterminé.» [8:6], ce qui encourage l'hostilité au lieu de l'hospitalité. Sans la reconnaissance d'une communauté humaine, *transcendant* toutes les autres appartenances, les deux autres étages de la reconnaissance et, par conséquent, les échanges dialogiques ne sont plus possibles. Il est pourtant vrai que cette reconnaissance *princielle* (des principes universels, dont les droits de l'homme) ne suffit pas «à modifier la perception de l'autre comme un ennemi potentiel, à contrecarrer donc cette culture de la peur et de l'ennemi qui prépare et nourrit les conflits.» [8: 6] Il faudrait compléter la reconnaissance des principes universels «par la reconnaissance d'une communauté *immanente*». [8: 6] Cette communauté *immanente* fait l'objet d'une double reconnaissance – condition ultime du dialogue interculturel -: la reconnaissance d'une histoire commune et celle de l'hétérogénéité constitutive de toutes les cultures. [8: 7] Pour ce qui est de l'histoire commune, rappelons à titre d'illustration que le dialogue interculturel n'est pas une construction récente. Les différentes cultures sont depuis toujours prises dans une histoire faite non seulement de conflits, de violences, mais aussi d'échanges, d'imports, de traductions, bref, dans une

histoire partagée «qui aura affectée l'identité de chacune d'elle». [8: 7] La modification de l'identité se trouve au cœur d'un véritable dialogue interculturel. Si les cultures ont toujours été en situation de dialogue – le dialogue étant l'élément premier de leur identité -, comme l'ont prouvé les recherches en anthropologie, elles ne sont pas «l'émanation exclusive d'un peuple singulier», mais plutôt «la résultante toujours provisoire d'une combinaison de relations». [8: 7] Le qualificatif «métissage» est d'ailleurs présent dans maintes définitions d'une culture nationale.

Parler de la communauté immanente des cultures, c'est donc reconnaître l'hétérogénéité constitutive de chacune, «qui est d'abord hétérogénéité des traces». [8: 7] Chaque culture porte en elle, en sa singularité propre, une partie des autres – sources de son enrichissement et de son devenir. Vu la réalité hétérogène, complexe de toute appartenance, on ne saurait s'attendre à ce que le dialogue ancre les partenaires dans l'image qu'ils se font non seulement des autres cultures, mais plus encore de leur culture - une image qui peut prendre la forme d'un fantasme identitaire -, qu'ils apparaissent «comme présentation réciproque d'identités cloisonnées». [8: 8] Le dialogue «est, tout au contraire, cette expérience de la communauté qui *modifie* la perception même que nous avons de nos appartenances, c'est-à-dire de notre propre identité, et nous permet de vivre ensemble.» [8: 8; souligné par moi]

Le projet politique du dialogue interculturel

Il n'est peut-être pas dépourvu d'intérêt de rappeler brièvement quelques actions significatives que les organismes européens et internationaux ont entreprises pour promouvoir le dialogue interculturel. En 2002, 2003 et 2004, le Conseil de l'Europe a réuni universitaires, chercheurs, décideurs politiques, représentants de différentes communautés culturelles dans des forums interculturels pour débattre une série de questions reliées au dialogue interculturel, valeur en soi mais aussi valeur-moyen, nécessaire à la prévention des conflits. Signalons en ce sens la «Déclaration sur le dialogue interculturel et la prévention des conflits», qui propose des définitions, principes et modalités propres à intégrer «la

complémentarité entre l'universel et le singulier, pour que le dialogue interculturel soit vécu d'une manière nuancée, dynamique et ouverte.» [10: 9]] Mais ni la promotion discursive (prescriptive) ni celle pratique, sous forme de multiples programmes de coopération culturelle, d'initiatives ou d'exploitation des expériences réussies de communication interculturelle n'ont abouti à un dépassement définitif des obstacles à la pratique du dialogue entre des partenaires de cultures différentes. Ces obstacles, dus souvent à l'incapacité de se délivrer de ses propres *conditionnements* culturels, et qui favorisent le recours à la solution contraire au dialogue, la violence, pour régler les différends, ont fait et continuent à faire l'objet d'analyses et de débats sous divers angles (politique, anthropologique, sociologique, linguistique, etc.)

Entraves au dialogue interculturel

Les entraves les plus examinées sont les stéréotypes, les préjugés et l'ethnocentrisme. Ceux-ci, avec leur système d'emboîtement des uns dans les autres (les stéréotypes dans les préjugés et les préjugés dans l'ethnocentrisme) nourrissent les confrontations et empêchent les interactions entre les différents individus / groupes, qui permettraient d'apprendre à se connaître et à communiquer, voire à définir un projet commun de société. [11] La faillite du dialogue serait alors l'effet immédiat des représentations simplificatrices, déformées, dévalorisantes de l'autre, parallèlement à une surévaluation de soi-même en tant qu'individu, ou représentant d'un groupe/ d'une nation. La dissymétrie relationnelle est rapidement perçue, et elle stimule les affects négatifs (méfiance, hostilité) puisqu'on y voit une tentative de domination. Mais parmi les raisons de l'échec du dialogue il faut compter aussi les malentendus ou les contresens ayant pour source deux aspects d'ordre différent. Il s'agit de la négligence du *contexte* d'une prise de parole, autrement dit, des conditions de sa production. La pratique du dialogue bi ou multiculturel a montré que la langue française parlée par un Français, un Suisse, un Belge ou un Québécois est inévitablement marquée par les réalités particulières (politiques, juridiques, administratives, sociales, etc.) de leurs États. [4: 2] En outre, si la compréhension du

partenaire se limite à la saisie de la signification de ses paroles, puisqu'on est fixé au primat du verbal, on laisse de côté d'autres niveaux de la communication, souvent codés culturellement. La sensibilité à l'expression para-verbale ou non-verbale (gestes, intonations, silences...) a une contribution majeure dans le processus interprétatif des non-dits, susceptibles d'aider à une compréhension plus profonde de l'interlocuteur. D'ici l'importance, en plus du cognitif, d'un savoir être ouvert aux différences [4: 4], qu'il faudrait mettre en corrélation avec les exigences du dialogue interculturel.

Le dialogue interculturel comme valeur-moyen

Les avantages du dialogue ont été soulignés à la lumière de nombreuses approches théoriques, idéaliste, matérialiste, réaliste, pragmatique [12: 9-10], chacune pouvant rejoindre par certains aspects d'autres approches. Ainsi, les contributions du Conseil de l'Europe au dialogue interculturel portent essentiellement la marque de l'approche pragmatique, combinée à des présupposés idéalistes (universalistes). Elles placent aussi dans le champ dialogique des valeurs telles la démocratie, l'économie de marché, la

créativité, qui «forment la clé de voûte du projet européen», mais qui «ont besoin de passer par le dialogue pour faire l'objet d'une acceptation interculturelle». [12 : 10] On revient à l'idée que si le dialogue est une valeur-fin, il n'est pas moins vrai qu'il devient à son tour une valeur-moyen promouvant d'autres valeurs favorables au vivre et à l'agir ensemble. Il est pourtant vrai que le dialogue prescrit par les discours de la solidarité ou de la coopération internationale reste en grande partie une aspiration tant que les attitudes dominatrices (totalitaires), tout comme les comportements de repli ou «commandés par une certitude dogmatique» [13: 6] persistent dans bien des points du globe.

Le dialogue «implique une attitude (...) dépourvue de violence, et constitue un *idéal*, type d'échange entre individus, sans doute inaccessible mais intéressant comme horizon.» [14: 6; souligné par moi] Quant au dialogue interculturel, il s'avère encore plus complexe. Nous sommes là devant «une confrontation entre des points de vue différents, provoquant une pluralité d'interprétations, dans laquelle le sens est *coproduct* dans un échange et devient un savoir partagé.» [14: 6; c'est moi qui souligne]

RÉFÉRENCES

1. «Dialogue interculturel et société de l'information», 2004, [http://www.oidel.ch/francais/Publications/Newsletter 36.doc](http://www.oidel.ch/francais/Publications/Newsletter%2036.doc)
2. Hanssens, V., *Les Universités 'de tendance' pour l'Europe*, 2004, <http://www.olir.it>
3. Puren, Ch., «Perspectives actionnelles et perspectives culturelles en didactique des langues-cultures: vers une perspective co-actionnelle-co-culturelle», *Les langues modernes*, 3, 2002, pp. 55-71
4. Kraus, J., «Communication interculturelle et identité nationale», (1983), 1999, rapport de synthèse, <http://www.dfjw.org/paed/texte2/intcomfr/intcomfr.html>
5. Dacheux, E., «La communication: point aveugle de l'interculturel?», 1998, <http://www.lcp.cnrs.fr/pdf/dac-98a.pdf>
6. Pierre P., Delange, N., «Pratiques de médiation et traitement de l'étranger dans l'entreprise multiculturelle», *Esprit critique*, vol. 6, no 3, 2004
7. Abdallah-Pretceille, M., «Pour un humanisme du divers», 2003, <http://www.forumeduc.net/txt-humanisme.htm>
8. Crépon, M., «Les étages de la reconnaissance», Projet «Dialogue interculturel et prévention des conflits», 2^e *Forum Interculturel*: «Valeurs fondamentales pour le dialogue interculturel: vers une Europe des citoyens», Troina, Sicile, 14-17 novembre 2004, http://www.coe.int/.../culture/action/dialogue/pub_DGIV_CULT_PREV_FORUM
9. Fernández, A., «L'universalité face au pluralisme. Le dialogue entre les civilisations, fondement de l'universalité des droits de l'homme», dans *Vers une culture des droits de*

- l'homme. Droits humains, cultures, économie et éducation*, Université d'été des droits de l'homme et du droit à l'éducation, <http://www.droitshumains.org>
10. *Déclaration sur le dialogue interculturel et la prévention des conflits*, Opatija, Croatie, le 23 octobre 2003, http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/declaration_opatija-2.pdf
 11. Bourquin, J.-F., «(Re)penser les stéréotypes : une introduction », *Le 1^{er} Forum Interculturel: «(Re)penser les stéréotypes: construire le dialogue interculturel et interreligieux»*, Conseil de l'Europe, 10 au 12 décembre 2003, http://www.coe.int/t/f/coop%E9ration_culturelle/culture/action/dialogue
 12. Katunaric, V., «L'Europe multiculturelle et les horizons du dialogue», *2^e Forum Interculturel, «Valeurs fondamentales pour le dialogue interculturel: vers une Europe de tous les citoyens »*, Troina, Sicile, 14-17 novembre 2004, http://www.coe.int/T/F/Coopération_culturelle/Culture/Action/Dialogue/act_2eForumInterculturel.asp
 13. Saussure, L. (de), «Code, compréhension et communication interculturelle», Séminaire de l'Université d'été des droits de l'homme, Genève, le 20 juin 2005 <http://www.luna.unine.ch/louis.desaussure/UEDH2005.pdf>
 14. Joana, N, «Gérer l'interculturel. Alibi ? Mode ou illusion?», 2006 <http://www.contrepointphilosophique.ch>